

Programme de formation reconnu par  
l'Office fédéral de la santé publique

## **Formation d'Assistant(e) de sécurité**

### **Plan d'études 2021-2022**

17.06.2021

#### **Utilisation :**

Le présent document permet aux participants au cours d'Assistant/e de sécurité d'établir leur plan de formation pour les années 2021-2022. Il présente les séminaires composant les six unités de valeur (UV) de la formation, leur durée, leurs objectifs et les dates prévues en 2021-2022.

Ce document doit être complété par le participant, en coordination avec l'organisateur. Une fois établi, le plan d'études est signé par le participant et l'organisateur ; ce dernier s'assure que les cours sélectionnés correspondent aux exigences de la formation. L'organisateur est à disposition pour toute question (coordonnées en pied de page).

#### **Avertissement :**

Les dates de cours, les titres des cours et les objectifs sont indiquées sous réserve de modifications. Il en va de même des thèmes de cours à options des UV 4 et 6.

Les horaires des formations sont de 8h15 à 12h15 pour le matin et de 13h30 à 17h30 l'après-midi.

#### **Conditions :**

Un diplôme d'assistant/e de sécurité est décerné au terme des 72 heures de formation, après validation d'un travail personnel (cf. Consignes pour le travail personnel pour les assistant(e)s de sécurité). Les éventuelles absences doivent être compensées avant l'obtention du diplôme.

Le travail personnel nécessite de pouvoir effectuer des observations dans une entreprise ; il est de la responsabilité du candidat de trouver un terrain.

**UV1 : Droit du travail et des assurances sociales****Cours obligatoires : durée totale 8 heures**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2021-2022</b>	<b>Déjà suivi</b>
Aspects juridiques de la santé et de la sécurité au travail 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les principaux textes de loi en santé et sécurité au travail</li><li>- Connaître les obligations des employeurs et des employés en la matière</li><li>- Comprendre les grands principes du droit applicables au domaine de la prévention</li><li>- Comprendre la manière dont les normes sont appliquées par les inspections du travail et les tribunaux</li></ul>	<input type="checkbox"/> 02.09.2021 matin	<input type="checkbox"/> Date
La responsabilité en santé et sécurité au travail 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les bases juridiques de la responsabilité civile et pénale en matière de santé et sécurité au travail</li><li>- Comprendre comment se détermine la responsabilité civile et pénale en cas d'atteinte à la santé d'un travailleur</li><li>- Comprendre les relations entre prestations d'assurance et responsabilité civile</li></ul>	<input type="checkbox"/> 22.09.2021 matin	<input type="checkbox"/> Date

**Cours à options : cette UV ne comporte pas de cours à options.****UV2 : Accidentologie****Cours obligatoires : durée totale 4 heures**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2021-2022</b>	<b>Déjà suivi</b>
Comment gérer les accidents du travail pour les prévenir ? 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître l'utilité, l'intérêt et les limites de l'analyse statistique des accidents du travail</li><li>- Savoir recueillir des informations utiles pour la gestion des accidents</li></ul>	<input type="checkbox"/> 20.01.2022 après-midi	<input type="checkbox"/> Date

**Cours à options : cette UV ne comporte pas de cours à options.**

**UV3 : Risques : prévention et intervention****Cours obligatoires : durée totale 16 heures**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2021-2022</b>	<b>Déjà suivi</b>
Méthodes de détermination des dangers et de gestion des risques (cours) 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir comment déterminer périodiquement les dangers sur le terrain et proposer des mesures selon une méthode reconnue et avec la participation des acteurs concernés</li><li>- Connaître les différents types de phénomènes dangereux rencontrés dans les milieux de travail</li><li>- Savoir évaluer la nécessité de faire appel à d'autres spécialistes</li><li>- Savoir intégrer la détermination des dangers et la planification de mesures dans le concept de sécurité de l'entreprise ;</li></ul>	<input type="checkbox"/> 18.10.2021 Matin	<input type="checkbox"/> Date
Substances nocives-bases 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les substances nocives</li><li>- Connaître les bases légales et extralégales en matière de substances nocives</li><li>- Avoir des pistes de mesures en matière de substances nocives</li></ul>	<input type="checkbox"/> 03.11.2021 matin	<input type="checkbox"/> Date
Organisation en cas d'urgence-Secours 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir établir et tenir à jour des concepts en cas d'urgence spécifiques à l'entreprise</li></ul>	<input type="checkbox"/> 24.01.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date
Equipements de protection individuelle (EPI) 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Déterminer la place des EPI dans un concept global de prévention des risques professionnels et de protection des travailleurs ;</li><li>- Être en mesure d'identifier les situations dans lesquelles les EPI doivent être utilisés (critères, normes, etc.) ;</li><li>- Connaître les différents types d'EPI et leurs conditions d'utilisation.</li></ul>	<input type="checkbox"/> 03.02.2022 après-midi	<input type="checkbox"/> Date

**Cours à options : vous devez choisir des cours pour une durée totale de 4 heures**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2021-2022</b>	
Dangers de chutes 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les dangers de chutes</li> <li>- Connaître les bases légales et extralégales en matière de dangers de chutes</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de dangers de chutes</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 02.11.2021 matin	<input type="checkbox"/> Date
Dangers thermiques et substances inflammables 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les dangers thermiques, liés aux substances inflammables et explosives</li> <li>- Connaître les bases légales et extralégales en matière de dangers thermiques ainsi que relatifs aux substances inflammables et explosives</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de dangers thermiques et de substances inflammables et explosives</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 09.11.2021 matin	<input type="checkbox"/> Date
Contraintes physiques particulières – Bruit, ultrason et pression atmosphérique 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les dangers liés au bruit, aux ultrasons et à la pression atmosphérique</li> <li>- Connaître les bases légales en matière de bruit, d'ultrasons et de pression atmosphérique</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de bruit, d'ultrasons et de pression atmosphérique</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 11.11.2021 matin	<input type="checkbox"/> Date
Dangers électriques 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les dangers électriques</li> <li>- Connaître les bases légales et extralégales en matière de dangers électriques</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de dangers électriques</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 16.11.2021 matin	<input type="checkbox"/> Date
Dangers mécaniques-Partie 1 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les dangers mécaniques principaux</li> <li>- Connaître les bases légales et extralégales en matière de dangers mécaniques</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de dangers mécaniques</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 25.11.2021 matin	<input type="checkbox"/> Date
Contraintes physiques particulières – Rayonnement 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les dangers liés aux rayonnements ionisants et non ionisants</li> <li>- Connaître les bases légales en matière de rayonnements ionisants et non ionisants</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de rayonnements ionisants et non ionisants</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 03.12.2021 après-midi	<input type="checkbox"/> Date

**Autres cours à options déjà suivis dans cette UV :**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Date</b>

**UV4 : Santé au travail et maladies professionnelles****Cours obligatoire : durée totale 4 heures**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2021-2022</b>	<b>Déjà suivi</b>
Maladies professionnelles et atteintes liées au travail : connaissance et prévention 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les principales maladies professionnelles et atteintes à la santé liées au travail ;</li><li>- Comprendre certains processus qui relient situations de travail et santé ;</li><li>- Connaître les définitions et les dispositions légales relatives aux maladies professionnelles et atteintes liées au travail ;</li><li>- Connaître les rôles respectifs, en matière de dépistage et de prévention, des médecins du travail, médecins conseils et médecins inspecteurs du travail au sein des entreprises.</li></ul>	<input type="checkbox"/> 08.02.2022 Matin	<input type="checkbox"/> Date

**\*Cours à options : vous devez choisir des cours pour une durée totale de 12 heures**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2021-2022</b>	<b>Déjà suivi</b>
Maternité et jeunes travailleurs 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les bases légales en matière de jeunes travailleurs et protection de la maternité</li><li>- Connaître les dangers principaux de ces groupes de collaborateurs et les limitations en la matière</li></ul>	<input type="checkbox"/> 08.09.2021 matin	<input type="checkbox"/> Date
Organisation du travail-Partie 1: Télétravail, co-working et travail à domicile 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Comprendre les contraintes l'organisation et de ces «nouveaux» modes de travail sous l'angle des activités de travail</li><li>- Connaître des bases légales et extralégales en matière de contraintes liées à l'organisation du travail</li><li>- Connaître les effets sur les salariés et les organisations du travail</li><li>- Avoir des pistes de mesures en mettant en perspective les ressources à développer par les acteurs de l'entreprise pour accompagner le télétravail, le travail à domicile et le co-working</li></ul>	<input type="checkbox"/> 17.11.2021 matin	<input type="checkbox"/> Date

Organisation du travail-Partie 2: Bases légales pour l'aménagement du temps de travail 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquérir des connaissances sur la réglementation en matière de santé au travail et plus spécifiquement en matière de durée du travail et de repos.</li> <li>- Connaître les dispositions légales relatives à la protection des jeunes travailleurs et de la maternité en matière d'aménagement du temps de travail.</li> <li>- Savoir où trouver les informations relatives à son domaine d'activité.</li> <li>- Connaître les liens entre horaires, santé et sécurité au travail.</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 17.11.2021 après-midi	<input type="checkbox"/> Date
Contraintes liées à l'environnement de travail 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les contraintes liées à l'environnement</li> <li>- Connaître les bases légales et extralégales en matière de contraintes liées à l'environnement</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de contraintes liées à l'environnement</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 11.01.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date
Contraintes psychiques 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les contraintes psychiques</li> <li>- Connaître les bases légales et extralégales en matière de contraintes psychiques</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de contraintes psychiques</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 18.01.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date
Contraintes exercées sur l'appareil locomoteur 4h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les contraintes liées à l'appareil locomoteur</li> <li>- Connaître les bases légales et extralégales en matière de contraintes liées à l'appareil locomoteur</li> <li>- Avoir des pistes de mesures en matière de contraintes liées à l'appareil locomoteur</li> </ul>	<input type="checkbox"/> 20.01.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date

**Autres cours à options déjà suivis dans cette UV :**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Date</b>

**UV5 : Psychologie et pédagogie****Cours obligatoire : durée totale 8 heures**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2021-2022</b>	<b>Déjà suivi</b>
Mise en place de formations en santé et sécurité au travail 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Comprendre comment identifier le besoin en formation</li><li>- Savoir planifier et élaborer une formation</li><li>- Savoir évaluer une formation</li></ul>	<input type="checkbox"/> 21.02.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date
Psychologie du risque et de la sécurité 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Comprendre les facteurs environnementaux, sociaux et psychologique qui influencent les comportements en santé et sécurité au travail ;</li><li>- Pouvoir identifier ces facteurs dans son entreprise ;</li><li>- Comprendre le rôle de l'être humain dans la fiabilité des systèmes de travail;</li><li>- Connaître des pistes pour transformer les situations de travail, les représentations et les comportements.</li></ul>	<input type="checkbox"/> 10.03.2022 après-midi	<input type="checkbox"/> Date

**Cours à options : cette UV ne comporte pas de cours à options.**



**UV6 : Gestion de la santé et de la sécurité au travail****Cours obligatoires : durée totale 8 heures**

<b>Intitulé et durée</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Dates 2021-2022</b>	<b>Déjà suivi</b>
*Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître différentes solutions possibles (individuelles, etc)</li><li>- Pouvoir motiver le choix de la mise en œuvre d'une solution (individuelle, par branche, par groupe</li><li>- d'entreprises ou solution type) dans une entreprise et évaluer les ressources nécessaires pour la déployer</li><li>- Savoir élaborer, auditer et mettre à jour le concept de sécurité propre à une entreprise avec l'ensemble des acteurs concernés</li></ul>	<input type="checkbox"/> 14.10.2021 matin	<input type="checkbox"/> Date
Organisation en cas d'urgence-Incendie 4h	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les mécanismes de propagation du feu ;</li><li>- Connaître les principales obligations de prévention incendie en Suisse ;</li><li>- Connaître les mesures de prévention et d'organisation en matière de lutte contre l'incendie et d'évacuation.</li></ul>	<input type="checkbox"/> 24.01.2022 après-midi	<input type="checkbox"/> Date

**Cours à options : cette UV ne comporte pas de cours à options.**

**UV7 : Travaux pratiques****Cours obligatoires : durée totale 4 heures**

Intitulé et durée	Objectifs	Dates 2021-2022	Déjà suivi
*Présentation TP à blanc 4h	- S'exercer en vue des présentations (pas d'obtention de crédits).	<input type="checkbox"/> 12.10.2021 matin  <input type="checkbox"/> 05.04.2022 matin	<input type="checkbox"/> Date

**Evaluation des travaux pratiques**

Intitulé et durée	Objectifs	Dates 2021
TP1 : Restitution et discussion, en groupe, du travail personnel 1 : détermination des dangers, estimation des risques et planification de mesures 4h	- Pouvoir réaliser un travail d'identification des dangers, d'estimation des risques et de planification de mesures de prévention. - Pouvoir présenter un travail personnel en SST devant un groupe. - Pouvoir bénéficier de feed-back des formateurs et des autres personnes en formation.	Hiver (29 nov.-17déc 2021)  Eté (30 mai-24 juin 2022)
TP2 : Restitution et discussion, en groupe, du travail personnel 2 : analyses causales et statistiques d'accidents 4h	- Pouvoir réaliser des analyses causales et statistiques d'accidents. - Pouvoir présenter un travail personnel en SST devant un groupe. - Pouvoir bénéficier de feed-back des formateurs et des autres personnes en formation.	Hiver (29 nov.-17déc 2021)  Eté (30 mai-24 juin 2022)
TP3 : Restitution et discussion en groupe, du travail personnel 3 : préparation et présentation d'un élément de formation 4h	- Pouvoir préparer et animer une formation en SST. - Pouvoir présenter un travail personnel en SST devant un groupe. - Pouvoir bénéficier de feed-back des formateurs et des autres personnes en formation.	Hiver (29 nov.-17déc 2021)  Eté (30 mai-24 juin 2022)
TP4: Mise en place d'un concept global de santé et de sécurité au travail 4h	- Savoir développer un concept pour la santé et la sécurité au travail à partir des 10 points édités par la CFST. - Pouvoir présenter un concept de manière structurée, cohérente et compréhensible.	Hiver (29 nov.-17déc 2021)  Eté (30 mai-24 juin 2022)

**Cours à options : cette UV ne comporte pas de cours à options.**

## Séance de clôture et remise des diplômes

<b>Intitulé</b>	<b>Objectifs</b>	<b>Date 2022</b>
Séance de clôture et remise des diplômes	<ul style="list-style-type: none"><li>- Recevoir le diplôme de Chargé(e) de sécurité.</li><li>- Pouvoir faire part de son avis sur l'organisation et le déroulement de la formation.</li><li>- Discuter de la possibilité de transfert, dans son activité professionnelle, des connaissances acquises.</li><li>- Pouvoir déterminer son rôle dans l'entreprise et par rapport aux autres spécialistes de la sécurité au travail.</li></ul>	Dates à déterminer.

Nom :

Prénom :

Date :

Commentaire éventuel :

Signature :